



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 2824 — Mardi 10 Avril 2007

— 12^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

COMMUNIQUE DE PRESSE

AVIS DES SOCIETES *

SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES - SITEX -

Avenue Habib Bourguiba Ksar Helal -

La Société Industrielle des Textiles «**SITEX**» informe ses actionnaires et le public que son conseil d'administration, réuni le 29 mars 2007, a examiné les états financiers de l'exercice 2006 dégageant un résultat bénéficiaire de 1,532 MD.

Le conseil, a par ailleurs, constaté l'amélioration de l'activité de la société par rapport à la même période de 2006, sans toutefois atteindre le niveau de 2005.

Le chiffre d'affaires de la société au 31 mars 2007, s'est élevé à 18,411 MD, contre 11,615 MD à fin mars 2006, soit une hausse de 6,796 MD, représentant 58,51%.

Le chiffre d'affaires réalisé au 31 mars 2005 s'était élevé à 19,223 MD.

En conséquence, le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 27 juin 2007, la distribution d'un dividende statutaire de 0,600 dinar par action au titre de l'exercice 2006.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2007 - AS - 198

ASSEMBLEE GENERALE

INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR - ICF-

Siège social : 42, Rue Ibn Charaf - 1002 Tunis Belvédère -

La Société les «Industries Chimiques du Fluor - ICF -» porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **Judi 12 avril 2007 à 10H00**, à l'Hôtel **SHERATON (ex HILTON) Tunis**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration ;
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes concernant l'exercice 2006 ;
3. Approbation desdits rapports et des états financiers arrêtés au 31/12/2006 ;
4. Affectation des résultats ;
5. Quitus aux administrateurs ;
6. Renouvellement de mandats d'administrateurs pour les exercices 2007, 2008 et 2009 ;
7. Questions diverses.

2007 - AS - 199

AVIS DES SOCIETES (Suite)

**GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION
- GIF FILTER SA -**

Siège social : GP 1 Km 35 - 8030 Grombalia -

La Générale Industrielle de Filtration «GIF FILTER SA», porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **jeudi 26 avril 2007 à 10 H** au siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises sis à Tunis Les Berges du Lac afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Examen des états financiers de la société GIF FILTER SA arrêtés au 31/12/2006,
- 2) Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration sur l'exercice 2006,
- 3) Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes afférents à l'exercice 2006 de GIF FILTER SA,
- 4) Approbation des états financiers de la société GIF FILTER SA arrêtés au 31/12/2006,
- 5) Affectation des résultats de l'exercice ,
- 6) Examen des états financiers consolidés du Groupe GIF FILTER SA arrêtés au 31/12/2006,
- 7) Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration traitant les affaires du Groupe GIF FILTER SA courant l'exercice 2006,
- 8) Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2006,
- 9) Approbation des états financiers consolidés au 31/12/2006,
- 10) Quitus aux Administrateurs pour leur gestion courant l'exercice 2006,
- 11) Fixation du montant des jetons de présence ,
- 12) Délégation de pouvoirs .

2007 - AS - 152

— *** —

SOCIETE D'ASSURANCES SALIM

Siège social : Imm ELJAMEL Av. Mohamed V - 1002 TUNIS -

La Société d'Assurances SALIM porte à la connaissance de ses actionnaires que ses Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire se tiendront le **vendredi 13 avril 2007**, au 21, Avenue Kheireddine Pacha - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

En Assemblée Générale Ordinaire à 10H :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire relatif à l'exercice clos au 31/12/2006 ;
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs audit exercice ;
3. Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2006;
4. Approbation s'il y a lieu des opérations visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;
5. Quitus aux administrateurs ;
6. Affectation des résultats de l'exercice 2006 ;
7. Fixation des jetons de présence ;
8. Nomination du co-commissaire aux comptes pour les exercices 2007-2008 et 2009 ;
9. Questions diverses.

En Assemblée Générale Extraordinaire à 11H :

1. Mise en conformité des Statuts avec les nouvelles dispositions du code des Sociétés Commerciales.

2007 - AS - 190

— *** —

LA SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Siège social : 11, Rue des Lilas - 1082 TUNIS Mahrajene -

La Société Chimique ALKIMIA, porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **jeudi 19 avril 2007 à 10 heures** à l'Hôtel SHERATON-Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2006,
- 2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2006,
- 3) Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs au même exercice ,
- 4) Quitus aux Administrateurs ,
- 5) Affectation du résultat net de l'exercice 2006,
- 6) Nomination de deux commissaires aux comptes en co-commissariat pour les exercices 2007,2008 et 2009 ;
- 7) Programme de développement 2003-2008 de la société et réflexion stratégique 2009-2013.

2007 - AS - 191

AVIS DES SOCIETES (Suite)

RESOLUTIONS ADOPTEES

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
régie par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation
du Code des Organismes de Placement Collectif.

Siège social : 65, avenue Habib Bourguiba - 1001 Tunis -

RESOLUTIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE PAR L'AGO DU 04/04/2007

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'Administration et le rapport général du Commissaire aux comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2006 tels qu'ils sont présentés.

En conséquence, elle donne quitus aux membres du conseil d'Administration pour leur gestion durant l'exercice 2006.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes établi conformément aux dispositions de l'article 200 du Code des sociétés commerciales, prend acte des conclusions du dit rapport et approuve les dites conventions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à l'affectation et à la répartition du résultat de l'exercice 2006 comme suit :

Résultat d'exploitation	1.362.277,617
Régularisation du résultat d'exploitation	-79.148,790
Report à nouveau	1.285,238
Résultat distribuable exercice 2006	1.284.414,065
Dividendes	1.281.354,030
Report à nouveau	3.060,035

Elle décide en conséquence de fixer le dividende de l'exercice 2006 à 4,070 TND net par action et d'affecter le reliquat soit 3.060,035 au compte report à nouveau.

La date de mise en paiement est fixée au 12 avril 2007.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à la distribution de jetons de présence à raison de 1000 Dinars par poste d'Administrateur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de trois ans, les mandats d'administrateurs de :

- Monsieur Najib BEN SMAIL représentant
permanant de l'Union Internationale
de Banques : un poste (1)
- L'Intermédiaire International : un poste (1)
- Les Grandes Moulins de Nabeul : un poste (1)
- La société CIGA filters : un poste (1)

Leurs mandats prendront fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère à tout porteur de copie ou d'extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs, pour effectuer tous dépôts et accomplir toutes formalités de publication ou autres.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTIONS ADOPTEES

AVIS DES SOCIETES (Suite)

SICAV SECURITY

Société d'Investissement à Capital Variable

régie par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation
du Code des Organismes de Placement Collectif.

Siège social : 25, rue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène -

RESOLUTIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE PAR L'AGO DU 26/03/2007

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, approuve les états financiers arrêtés à la date du 31/12/2006, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces états ou résumés dans ces rapports.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2006.

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution de l'intégralité des sommes distribuables.

En conséquence, la somme à distribuer par action s'élève à 0,408 DT. La mise en paiement des dividendes se fera à partir du mardi 10 avril 2007.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de l'expiration du mandat des administrateurs et décide de le renouveler pour un nouveau mandat de trois ans expirant à l'assemblée statuant sur les états financiers de l'exercice 2009.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits des présents à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

2007 - AS - 202

— *** —

CAP OBLIG SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

régie par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation
du Code des Organismes de Placement Collectif.

Siège social : 25, rue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène

RESOLUTIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE PAR L'AGO DU 26/03/2007

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, approuve les états financiers arrêtés à la date du 31/12/2006, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces états ou résumés dans ces rapports.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2006.

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution de l'intégralité des sommes distribuables.

En conséquence, la somme à distribuer par action s'élève à 4,266 DT. La mise en paiement des dividendes se fera à partir du mardi 10 avril 2007.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de l'expiration du mandat des administrateurs et décide de le renouveler pour un nouveau mandat de trois ans expirant à l'assemblée statuant sur les états financiers de l'exercice 2009.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits des présents à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

2007 - AS - 203

AVIS

COURBE DES TAUX DU 10 AVRIL 2007

Code ISIN	Taux du marché monétaire au jour le jour et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication)[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux du marché monétaire au jour le jour	5,434%		
TN0008002123	BTCT 52 semaines 09/05/2007		5,441%	
TN0008002131	BTCT 52 semaines 12/06/2007		5,450%	
TN0008000150	BTA 3 ANS " 5,625 % 14 juillet 2007 "		5,457%	1 000,133
TN0008002149	BTCT 52 semaines 31/07/2007		5,462%	
TN0008002156	BTCT 52 semaines 11/09/2007		5,472%	
TN0008002164	BTCT 52 semaines 09/10/2007		5,479%	
TN0008002172	BTCT 52 semaines 13/11/2007		5,487%	
TN0008002180	BTCT 52 semaines 11/12/2007		5,494%	
TN0008002198	BTCT 52 semaines 08/01/2008		5,501%	
TN0008002206	BTCT 52 semaines 26/02/2008	5,513%		
TN0008002214	BTCT 52 semaines 08/04/2008	5,509%		
TN0008000135	BTA 5 ans " 6,75% 11 juin 2008 "		5,543%	1 012,917
TN0008000028	BTA 10 ans " 6,5% 10 Mars 2009 "		5,686%	1 014,099
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		5,895%	1 022,764
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"	6,265%		988,640
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"	6,618%		972,537
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		6,662%	1 045,393
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		6,683%	1 086,936
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		6,734%	1 015,172
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016	6,880%		

[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,

Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR		PLUS OU MOINS VALUE	
			LIQUIDATIVE du 06/04/2007	LIQUIDATIVE du 10/04/2007	EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	117,864	117,911	1,215	1,04%
SICAV RENDEMENT	SBT	30/03/2007	100,790	100,832	*** 1,076	1,04%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	14/04/2006	104,154	104,193	0,997	0,97%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	26/03/2007	101,857	101,899	*** 1,159	1,11%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	24/04/2006	105,978	106,027	1,294	1,24%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	20/04/2006	106,189	106,202	1,302	1,24%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	22/05/2006	104,269	104,315	1,195	1,16%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	15/05/2006	104,459	104,502	1,166	1,13%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	11/05/2006	107,025	107,071	1,124	1,06%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	29/05/2006	106,118	106,166	1,254	1,20%
SANADETT SICAV	AFC	08/05/2006	109,282	109,330	1,252	1,16%
SUD OBLIGATAIRE SICAV	Sud Invest	04/05/2006	105,805	105,816	1,172	1,12%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	30/03/2006	105,155	105,202	1,221	1,17%
MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	31/05/2006	107,568	107,613	1,697	1,60%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	10/04/2007	105,604	101,387	*** 1,262	1,21%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	29/03/2006	106,992	107,038	1,204	1,14%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	08/05/2006	107,502	107,549	1,254	1,18%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	26/05/2006	105,373	105,412	1,224	1,17%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	29/03/2007	102,082	102,126	*** 1,210	1,16%
FCP OBLIGATAIRES						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,070	1,071	0,012	1,13%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	10,073	10,076	0,076	0,76%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	-	10,089	10,093	0,093	0,93%
SICAV MIXTES (OBLIGATIONS + ACTIONS)						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	38,774	38,777	0,388	1,01%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	28,011	28,024	0,342	1,24%
SICAV BNA	BNA Capitaux	24/04/2006	78,946	79,094	4,390	5,88%
SUD VALEURS SICAV	Sud Invest	31/05/2006	86,828	86,824	7,395	9,31%
SICAV PLACEMENTS	Sud Invest	31/05/2006	897,177	897,587	77,757	9,48%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	19/05/2006	69,645	69,738	3,870	5,88%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	20/04/2006	104,091	104,069	1,226	1,19%
ARABIA SICAV	AFC	15/05/2006	59,715	59,765	2,789	4,90%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	15/05/2006	48,684	48,785	2,924	6,38%
SICAV AVENIR	STB Manager	15/05/2006	50,974	51,032	2,038	4,16%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	14/04/2006	92,871	92,877	0,610	0,66%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	14/04/2006	88,466	88,481	5,441	6,55%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	10/04/2007	12,696	12,301	*** 0,522	4,28%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	14/04/2006	67,756	67,826	5,478	8,79%
SICAV CROISSANCE	SBT	30/03/2007	163,595	163,891	*** 17,118	11,42%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	20/04/2006	114,293	114,264	1,655	1,47%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	-	1 242,517	1 244,296	108,495	9,55%
FCP MIXTES (OBLIGATIONS + ACTIONS)						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 405,625	1 409,832	108,459	8,33%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	-	** 134,911	134,490	3,779	2,89%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	-	** 121,587	121,506	2,552	2,15%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	-	** 116,319	116,364	2,554	2,24%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,405	1,401	0,146	11,63%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,279	1,277	0,091	7,67%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	-	** 10 020,784	9 933,660	-244,229	-2,40%
FCP IRADETT 20	AFC	-	10,108	10,116	0,116	1,16%
FCP IRADETT 50	AFC	-	10,084	10,099	0,099	0,99%
FCP IRADETT 100	AFC	-	10,243	10,254	0,254	2,54%
FCP IRADETT CEA	AFC	-	10,072	10,091	0,091	0,91%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	-	** 102,201	102,066	2,066	2,07%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	-	100,000	-	-	-
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	-	100,000	-	-	-

* S.C. :SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement *** Plus ou moins value ajustée en fonction des dividendes distribués

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Abt annuel : 50,300 dinars - Prix unitaire : 0,250 dinar

Etranger : Frais d'expédition en sus

Tirage : 550 exemplaires

La Présidente du CMF :

Mme Zeineb Guellouz

IMPRIMERIE

du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS